



## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ GREFFIER PAR INTÉRIM :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 1<sup>er</sup> mai 2018, laquelle se tiendra immédiatement après la fin de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération à 19 h, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les trois (3) demandes de dérogation mineure suivantes :

**Numéro 2018-40009 :**

**Nature et effets :** La demande vise à permettre la régularisation de l'implantation d'un garage existant à une distance de 0,25 mètre de la ligne latérale droite et à 1,01 mètre de la ligne arrière, ce qui déroge à la réglementation actuellement en vigueur.

**Localisation :** Partie des lots 250-7 et 250-8, du cadastre officiel du Village de L'Annonciation, 250 à 254, rue Boileau, Matricule : 9941-39-4010.

**Numéro 2018-40010 :**

**Nature et effets :** La demande vise à permettre l'installation d'un conteneur à titre de bâtiment accessoire temporaire à une institution, ce qui déroge à la réglementation actuellement en vigueur.

**Localisation :** Lot 52 et partie des lots 51 et 53-1, du cadastre officiel du Village de L'Annonciation, 220, rue Labelle Sud, Matricule : 9941-45-8256.

**Numéro 2018-40011 :**

**Nature et effets :** La demande vise à permettre la construction d'un garage, d'une hauteur de 6,28 mètres, alors que la résidence n'a que 3,66 mètres de haut, ce qui déroge à la réglementation actuellement en vigueur.

**Localisation :** Partie du lot 19, rang 3 du cadastre officiel du Canton de Marchand, 1179, chemin du Lac-aux-Bois-Francis Ouest, Matricule : 9836-31-7359.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces trois (3) demandes.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 18<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL 2018**

**René Tousignant  
Greffier par intérim**